REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

VILLE DE

Nogent-sur-Marne

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 OCTOBRE 2010 ORDRE DU JOUR

FINANCIER

- 10/165 - Exercice 2010 - Décision modificative n°4 - Budget Principal - 1
- 10/166 - Garantie communale de principe à hauteur de 50 % en faveur de l'association d'enseignement « OGEC SAINT ANDRE » pour la réalisation d'un emprunt destiné aux travaux immobiliers sis 5, Place de l'Ancien Marché à Nogent sur Marne 7
- 10/167 - Garantie communale à hauteur de 50% en faveur de l'association « La Maison de la Culture Juive » pour la réalisation de l'aménagement intérieur dans le local sis 20, rue André Pontier à Nogent sur Marne - Modification de la délibération n°09/32 11
- 10/168 - Exercice 2010 - Attribution d'une subvention à l'association Nogent Basket Club 15
- 10/169 - Exercice 2010 - Subvention exceptionnelle allouée en faveur de l'association « Société d'Entraide des Membres de la Légion d'Honneur » 19

URBANISME

- 10/170 - Approbation du bilan de la concertation pour la réalisation des travaux d'aménagement du pôle multimodal Nogent-Baltard dans le cadre d'une déclaration de projet valant mise en compatibilité du POS 23
- 10/171 - Approbation du dossier de déclaration de projet pour la réalisation des travaux d'aménagement du pôle multimodal Nogent-Baltard valant mise en compatibilité du POS après enquête publique 27
- 10/172 - Approbation de la modification de l'article 12 A) du Plan d'Occupation des Sols 35

JURIDIQUE

- 10/173 - Avenant n°1 à la délégation de service public pour la restauration collective avec la Société Avenance 39
- 10/174 - bail emphytéotique administratif avec la fondation Favier - avenant n°2 49
- 10/175 - Délégation de service public d'exploitation de l'établissement multi-accueil collectif de jeunes enfants "Mandarine" avec Tout Petit Monde - avenant n°3 53
- 10/176 - convention de partenariat à passer avec VALOPHIS HABITAT 61

DRH

- 10/177 - Modification du tableau des effectifs 75
- 10/178 - Création d'une vacation pour la visite guidée "Art Nouveau" des journées du patrimoine des 18 et 19 septembre 2010 79
- 10/179 - Création de trois Contrats d'Accompagnement à l'Emploi- Passerelle 83
- 10/180 - Modification de la délibération n°10-157 du 13 septembre 2010 portant création d'emplois d'éducateurs des activités physiques et sportives à temps non complet 87

AFFAIRES SCOLAIRES

- 10/181 - Répartition intercommunale des frais de scolarité pour les établissements du 1er degré - Année scolaire 2010/2011 91
- 10/182 - Création de la prestation «Garderie de 16h30 à 17h» et fixation de la participation des familles. 95
- 10/183 - Approbation de la convention-type à intervenir avec les établissements privés sous contrat - Albert de Mun, Montalembert et Saint-André - relative à la participation financière de la Ville de Nogent-sur-Marne à la demi-pension pour les élèves nogentais de ces écoles - Année scolaire 2010/2011 99

JEUNESSE

- 10/184 - Participation octroyée au collège Saint André pour la visite du mémorial Charles de Gaulle 105

DIVERS

- 10/185 - Désignation des membres de la Commission d'ouverture des plis en matière de délégation de service public 109
- 10/186 - Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres 113
- 10/187 - Remplacement d'un délégué démissionnaire du Conseil Municipal au sein du Conseil d'Administration du lycée Louis Armand 117
- 10/188 - Approbation du rapport d'activité 2009 et du compte administratif 2009 INFOCOM 94 121
- 10/189 - Compte rendu des décisions du Maire prises en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales 125

10/189

RAPPORT AUX MEMBRES
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 18 OCTOBRE 2010

OBJET : COMPTE RENDU DES DECISIONS DU MAIRE PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Par délibération n°08-37 du 21 mars 2008, le Conseil Municipal a donné des délégations de compétences au Maire conformément à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Par délibération n°09/83 du 4 mai 2009, modifiant la délégation de compétences du Conseil Municipal au Maire en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

En application de l'article L.2122-23 du CGCT, le Maire rend compte au Conseil Municipal des différentes décisions prises dans le cadre de cette délégation.

Les membres du Conseil Municipal sont amenés à délibérer sur le projet.

LE RAPPORTEUR

N°10/189
Compte rendu des décisions du Maire prises en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2122-22 et L. 2122-23,

Vu la délibération n°08-37 du 21 mars 2008, décidant de donner délégation au Maire pour la durée de son mandat pour prendre différentes décisions au nom de la commune en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°09/83 du 4 mai 2009, modifiant la délégation de compétences du Conseil Municipal au Maire en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Article 1er : Rend compte des décisions prises en vertu des délégations qui lui sont données :

N° 10-287 du 8 juillet 2010 : ANNULE

N° 10-288 du 8 juillet 2010 : ANNULE

N° 10-289 du 8 juillet 2010 : PASSATION d'un marché avec la société SPORTS NAUTIQUES, sise 59-61 route nationale 7 à Grigny (91350) pour l'acquisition d'un moteur à bateau au prix de 7 464,72 € HT (8 927,80 € TTC).

N° 10-290 du 12 juillet 2010 : APPROBATION de la convention à passer avec l'Association Centrale d'Officiers Mariniers et Marins de réserve domiciliée 3 impasse du Bellay à Veigne (37250) pour l'organisation de l'exposition « Stratégie Navale » présentée au Carré des Coignard le 14 juillet, moyennant le prix de 150 €.

N° 10-291 du 13 juillet 2010 : PASSATION d'un avenant n°1 à la convention signée avec l'association EP² - relative à l'occupation de locaux situés Espace Marie Curie, 6 avenue Madeleine Smith Champion à Nogent – exonérant cette dernière du paiement du loyer en principal au titre de l'année scolaire 2010-2011 afin de lui permettre de stabiliser ses projets éducatifs.

N° 10-292 du 13 juillet 2010 : APPROBATION de la convention d'occupation précaire à passer avec la SARL Etoile de Nogent, représentée par son gérant M. Hussein Fawaz, concernant un local à usage de garage d'une superficie de 180 m² situé 7 rue de Châteaudun, la mise à disposition étant consentie moyennant le paiement d'un loyer mensuel de 1 000 €.

N° 10-293 du 15 juillet 2010 : PASSATION d'une convention de mise à disposition des installations sportives nogentaises avec les associations sportives scolaires.

N° 10-294 du 15 juillet 2010 : PASSATION d'une convention de mise à disposition des installations sportives nogentaises avec les établissements scolaires : collège et lycée Albert de Mun, collèges Branly, Montalembert, Saint-André, Erea et le Cours Nogentais.

N° 10-295 du 19 juillet 2010 : MISE EN DECHARGE à titre gratuit d'un fax de marque Samsung, antérieurement affecté au service de la Police Municipale, à l'Eco Point de la Communauté d'Agglomération de la Vallée de la Marne.

N° 10-296 du 19 juillet 2010 : PASSATION d'un marché pour la fourniture de produits et matériels d'entretien avec la société ARGOS sise ZI Les Bordes 91924 Bondoufle cédex, le montant maximum annuel de commandes pour le Lot n°1 (produits d'entretien) étant fixé à 15 000 € TTC et pour le Lot N°2 (matériels d'entretien) à 55 000 € TTC.

N° 10-297 du 19 juillet 2010 : PASSATION d'un avenant n°6 prorogeant d'une durée de 6 mois la convention d'occupation précaire signée le 19 juillet 2006 pour un logement d'urgence situé 2 rue Thiers à Nogent-sur-Marne.

N° 10-298 du 20 juillet 2010 : PASSATION d'une convention avec l'Agence Nationale pour la gestion des Déchets Radioactifs, sise Parc de la Croix Blanche 1-7 rue Jean Monnet à Châtenay-Malabry (92228) pour la prise en charge des déchets générés par les travaux d'assainissement du site de l'ancienne école Marie Curie, le montant de cette prestation s'élevant à 910 901,67 € HT.

N° 10-299 du 21 juillet 2010 : PASSATION d'un marché pour la fourniture de produits de salage des voieries avec la société QUADRIMEX Sas, sise 1 rue Jean Monnet à Cavaillon (84304), le montant maximum annuel de commandes étant fixé à 40 000 € HT.

N° 10-300 du 22 juillet 2010 : PASSATION d'un marché pour la fourniture de produits sidérurgiques avec la société DESCOURS et CABAUD sise 31 rue du Quai du Raincy à Bonneuil-sur-Marne (94381), le montant annuel de commandes étant estimé entre 5 000 et 20 000 € HT.

N° 10-301 du 22 juillet 2010 : APPROBATION de la résiliation de la convention d'occupation précaire du domaine public passée le 5 juillet 2005 pour un logement de fonction situé au sein de l'école maternelle Fontenay à Nogent.

N° 10-302 du 27 juillet 2010 : PASSATION d'un avenant n°1 à la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage « Dépollution du site de l'ancienne école Marie Curie » conclue le 5 mars 2010 avec l'Agence Nationale pour la gestion des Déchets Radioactifs prévoyant une suspension de ladite convention afin de reconsidérer les conditions économico-techniques de son exécution en cas de dépassement du volume de déchets initialement prévu.

N° 10-303 du 28 juillet 2010 : PASSATION d'un marché avec la société SOGEDEC sise ZI de Digulleville à Beaumont-Hague (50441) pour la réalisation de travaux de dépollution du site de l'ancienne école Marie Curie, le montant de cette intervention s'élevant à 1 460 297,31 € HT (1 746 515,68 € TTC). La réalisation de travaux supplémentaires porterait ce montant au maximum à 1 532 992,39 € HT (1 833 458,88 € TTC).

N° 10-304 du 28 juillet 2010 : APPROBATION du renouvellement du contrat de location passé avec la SCI PLAISANCE – INFA concernant le bâtiment situé 5-9 rue Anquetil à Nogent-sur-Marne, le montant trimestriel du loyer étant fixé à 13 379,17 € et la provision pour charges à 2 013,93 €

N° 10-305 du 2 août 2010 : ACCORD au changement d'affectation d'un appartement de 2 pièces situé 10 avenue Georges Clémenceau à Nogent transformé en cabinet médical.

N° 10-306 du 29 juillet 2010 : PASSATION de conventions d'occupation précaire et de mise à disposition de stands et matériels avec les exposants de la manifestation Marché de commerce équitable et solidaire prévue les 18 et 19 septembre 2010.
N° 10-307 du 29 juillet 2010 : APPROBATION d'un avenant n°1 au contrat de location passé le 11 décembre 2009 pour un appartement situé 6 rue Hoche à Nogent, attribuant une seconde place de parking à ses occupants moyennant un loyer mensuel de 49 €.

N° 10-308 du 2 août 2010 : PASSATION d'un avenant n°4 prorogeant d'une durée d'un an la convention de mise à disposition du local situé 41 rue des Héros Nogentais à Nogent, passée avec l'association France Alzheimer Val de Marne.

N° 10-309 du 2 août 2010 : PASSATION d'un avenant n°1 au marché passé le 4 février 2010 pour des prestations d'entretien de sanitaires avec la société PROTECSAN, sise Actiparc Sud à Chaneins (01990), actant d'une modification de la formule de révision du prix.

N° 10-310 du 2 août 2010 : PASSATION d'un avenant n°3 prorogeant d'une durée de 3 ans la convention de mise à disposition de locaux situés 150 Grande Rue Charles de Gaulle à Nogent avec l'association Conservatoire de Musique et d'Art Dramatique Francis Poulenc.

N° 10-311 du 2 août 2010 : PASSATION d'un marché adapté de maîtrise d'œuvre concernant la rénovation de la chaufferie de l'école élémentaire Val de Beauté avec la société AXIOME SARL, sise 3 rue du Bassin à Corbehem (62112), pour un montant de 25 280 € HT (30 234,88 € TTC).

N° 10-312 du 4 août 2010 : CESSION de plateformes modulables affectées à la Régie Fêtes et Cérémonies à la société POLY-EQUIPEMENTS sise 6 chemin du Moulin à Grigny (91351) pour un montant de 3 588 € TTC.

N° 10-313 du 5 août 2010 : PASSATION d'un marché adapté avec la société CAP ENVIRONNEMENT, sise 5 rue Jules Ferry à Nogent-sur-Marne pour la réalisation d'une mission de surveillance de la qualité de l'air dans les crèches et les écoles de la Ville, le montant de cette prestation s'élevant à 25 987,63 € HT (31 081,21 € TTC).

N° 10-314 du 5 août 2010 : DESIGNATION de Maître Dominique Brouchot, avocat au Conseil d'Etat domicilié 4 rue Benjamin Godard 75116 Paris, pour représenter la Commune dans le cadre d'un pourvoi en cassation formé contre un jugement rendu en premier et dernier ressort par le Tribunal Administratif de Melun le 26 février 2009, le montant des honoraires étant fixé à 4 186 € TTC.

N° 10-315 du 10 août 2010 : PASSATION d'un marché avec la société REICO SAS, sise 13 rue de la Libération 28210 Villemeux-sur-Eure relatif d'une part, à la fourniture de produits et matériaux d'entretien de la voierie pour un montant maximum annuel de commandes fixé à 20 000 € HT et d'autre part, à la fourniture de produits de nettoyage spécifique pour un montant annuel fixé à 15 000 € HT au maximum.

N° 10-316 du 10 août 2010 : PASSATION de marchés pour la fourniture de jouets et jeux éducatifs destinés aux écoles, centres de loisirs et structures de petite enfance avec les sociétés :

- WESCO, sise route de Cholet 79141 Cerizay cédex pour les jeux éducatifs et de motricité, le montant annuel de commandes étant compris entre 500 et 3 000 € HT,
- CIPA MAJUSCULE sise 6 avenue de l'Europe 78117 Toussus-Le-Noble pour les jouets et jeux de société pour un montant annuel de commandes compris entre 5 000 et 16 000 € HT.

N° 10-317 du 11 août 2010 : PASSATION d'un avenant n°1 au marché passé avec DRODE et FRANCILIENNE D'ELECTRICITE, sise 4 rue Parmentier à Neuilly-Plaisance (93360) relatif à la réalisation de travaux au Stade sous la Lune, actant de la suppression du bordereau des prix initial et de son remplacement par une nouvelle série de prix.
N° 10-318 du 12 août 2010 : PASSATION d'un premier avenant au marché conclu avec la société SATELEC domiciliée 3 rue Henri Poincaré à Antony (92160) actant de la réalisation de travaux supplémentaires - dans le cadre de sa mission de rénovation du poste de transformation et du TGBT du Pavillon Baltard - pour un montant de 24 337,80 € HT (29 108,01 € TTC).

N° 10-319 du 13 août 2010 : PASSATION d'un marché avec la société E.L. MARTIN domiciliée 75 rue de Plaisance à Nogent-sur-Marne, portant sur des travaux de réhabilitation du carré militaire musulman au cimetière de la Ville pour un montant de 49 840 € HT.

N° 10-320 du 18 août 2010 : ANNULE

N° 10-321 du 13 août 2010 : MODIFICATION de l'arrêté 10-455 du 5 juillet 2010 - portant délégation de signature pendant la période estivale - concernant la délégation donnée à Mme Delannet pendant la période d'absence de Mme Rynine, adjoint au Maire chargée des services aux retraités et aux personnes âgées.

N° 10-322 du 13 août 2010 : MODIFICATION de l'arrêté n° 2010-182 du 8 avril 2010 portant délégation de fonction et de signature aux adjoints au Maire et aux conseillers municipaux, précisant les compétences déléguées à Mme Anne-Marie Gastine.

N° 10-323 du 16 août 2010 : PASSATION d'une convention avec l'association Archisucre domiciliée 31 rue des Viselets à Nogent-sur-Marne relative à l'animation d'ateliers de fabrication de maquettes (en sucre et végétales) organisés dans le cadre de la manifestation Art en Famille pour un prix de 280 €.

N° 10-324 du 17 août 2010 : ACCEPTATION de l'indemnité d'assurance d'un montant de 1 740,24 € proposée par la SMACL sise 141 avenue Salvador Allende à Niort (79031) correspondant au montant des réparations effectuées sur un véhicule sinistré le 14 juin 2010.

N° 10-325 du 18 août 2010 : PASSATION d'un avenant n°3 prorogeant d'une durée de 6 mois la convention d'occupation précaire conclue le 17 mars 2009 pour un logement d'urgence situé 2 rue Thiers à Nogent.

N° 10-326 du 18 août 2010 : PASSATION d'un avenant n°11 prorogeant d'une durée de 6 mois la convention d'occupation précaire signée le 4 mars 2003 pour un logement d'urgence situé 41 rue des Héros Nogentais à Nogent.

N° 10-327 du 19 août 2010 : PASSATION d'une convention de mise à disposition à titre gratuit des installations sportives nogentaises avec l'association Rugby Club des Boucles de la Marne pour l'année 2010 / 2011.

N° 10-328 du 20 Août 2010 : PASSATION d'un avenant n°9 prorogeant d'une durée de 6 mois la convention d'occupation précaire conclue le 7 février 2005 pour un logement d'urgence situé 2 rue Thiers à Nogent.

N° 10-329 du 20 août 2010 : PASSATION d'un avenant n°5 prorogeant d'une durée de 6 mois la convention d'occupation précaire conclue le 22 février 2008 pour un logement d'urgence situé 41 rue des Héros Nogentais à Nogent.

N° 10-330 du 26 août 2010 : PASSATION d'un marché avec la Fédération Nationale des CMR domiciliée 2 place du Général Leclerc à Nogent-sur-Marne pour des prestations musicales dans les écoles, le montant minimum annuel de commandes étant fixé à 42 000 € TTC et le montant maximal annuel à 85 000 € TTC.

N° 10-331 du 30 août 2010 : PASSATION d'une convention de mise à disposition à titre gratuit des gymnases Gallieni et Watteau avec la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Paris sise 6-8 rue Oudiné à Paris (75013) pour l'organisation de l'examen du brevet d'Etat d'éducateur sportif du 2nd degré de basket.

N° 10-332 du 1er septembre 2010 : PASSATION d'une convention avec l'association ADENT, représentée par son président, M. Balde, domiciliée 5-9 rue Anquetil à Nogent-sur-Marne pour la mise à disposition à titre gratuit pendant un an de la salle informatique située 36 boulevard Gallieni à Nogent.

N° 10-333 du 1er septembre 2010 : PASSATION d'une convention avec l'association MJC, représentée par sa présidente, Mme Françoise Mollet, pour la mise à disposition pendant un an à titre gratuit de la salle informatique située 36 boulevard Gallieni à Nogent.

N° 10-334 du 1er septembre 2010 : PASSATION d'une convention avec l'association Ecoute et Services, sise 26 Grande rue Charles de Gaulle à Nogent-sur-Marne, représentée par son président M. Christian Chapal, pour la mise à disposition à titre gratuit durant une année de la salle informatique située 36 boulevard Gallieni à Nogent.

N° 10-335 du 2 septembre 2010 : PASSATION d'un marché adapté de maîtrise d'œuvre relatif à la mise à niveau de la sécurité du Pavillon Baltard, avec la société CSD MOE sise 165 rue Jean Jaurès à Maisons-Alfort (94701) pour un montant de 27 250 € HT (32 591 € TTC)

N° 10-336 du 3 septembre 2010 : PASSATION d'une convention avec l'association Paroles en Territoires représentée par M. Rémy Charly, son président, pour l'organisation d'une représentation du spectacle « Vassilissa la très belle et autres contes russes » à la bibliothèque municipale, le prix de cette prestation s'élevant à 915 €.

N° 10-337 du 6 septembre 2010 : PASSATION de conventions d'occupation à titre précaire et de mise à disposition de stands et matériels avec les participants au marché de commerce équitable et solidaire.

N° 10-338 du 6 septembre 2010 : PASSATION d'une convention avec l'association Al di là Danse Théâtre, représentée par Mme Albane Duvillier sa présidente, domiciliée Maison des associations du 13ème, 11 rue Cailleaux à Paris (75013), pour l'animation d'ateliers de fabrication d'objets et de marionnettes dans le cadre de la manifestation Art en famille, le prix de ces prestations s'élevant à 735 €.

N° 10-339 du 6 septembre 2010 : PASSATION d'une convention avec M. Guy Moquet pour l'animation d'ateliers « calligraphie et lettrage » dans le cadre de la manifestation Art en famille, le prix de ces prestations s'élevant à 900 €.

N° 10-340 du 7 septembre 2010 : PASSATION d'un marché pour l'entretien des équipements de cuisine et de buanderie des bâtiments communaux avec la société DEPANN'VIT, sise 1 bis rue G.A. Vivier à Nogent-sur-Marne, le montant maximal annuel de commandes étant fixé à 48 000 € HT.

N° 10-341 du 8 septembre 2010 : MISE EN DECHARGE à titre gratuit de deux télécopieurs affectés au service juridique à l'Eco Point de la Communauté d'agglomération de la Vallée de la Marne.

N° 10-342 du 9 septembre 2010 : PASSATION d'une convention de mise à disposition à titre gratuit de l'Espace Chanzy, puis à compter du 4 octobre du Dojo David Douillet avec la Ligue du Val de Marne de Karaté, représentée par son président M. Georges Maniey, sise 2 rue Tirard à Créteil pour l'organisation de sessions d'entrainements.

N° 10-343 du 9 septembre 2010 : PASSATION d'un marché avec la société PALLAS CONSULT, sise 2 rue Luigi Galvani à Antony (92160) pour la location de 30 à 55 stands et matériels divers nécessaires à la tenue du Salon de l'Artisanat et des Métiers d'Art, le prix pour la location de 30 stands étant fixé à 3 600 € HT (4 305,60 € TTC), la location de 10 stands supplémentaires à 1 200 € HT.

N° 10-344 du 10 septembre 2010 : PASSATION d'un marché avec la société PAREDES, sise 14 avenue Ferdinand de Lesseps à Goussainville (95196) pour la fourniture d'une part de sacs poubelles pour la voierie (Lot n°1), le montant annuel de commandes étant estimé entre 2 000 et 10 000 € HT, et d'autre part, de sacs plastiques pour les déjections canines, de cendriers et de corbeilles (Lot n°2), le montant annuel de commandes pouvant varier entre 10 000 et 25 000 € HT.

N° 10-345 du 13 septembre 2010 : PASSATION d'un marché avec la société SAS 3D, sise ZI Est, avenue d'Immercourt à Arras (62000) pour l'acquisition d'une laveuse-aspiratrice au prix de 120 460 € HT (144 070,16 € TTC) et des prestations de maintenance estimées entre 5 000 € et 20 000 € HT / an, la société reprenant l'ancien matériel au prix de 5 000 € TTC.

N° 10-346 du 13 septembre 2010 : APPROBATION d'une convention d'occupation précaire concernant un logement d'urgence de type F2 situé 69 boulevard de Strasbourg à Nogent, le loyer mensuel, charges comprises, s'élevant à 180 €.

N° 10-347 du 14 septembre 2010 : PASSATION d'une convention d'occupation précaire de mise à disposition de stand et matériels avec la société AU PAYS DES EVEILS, sise 13 rue de la Cité à Sucy-en-Brie (94370) dans le cadre de sa participation au marché de commerce équitable et solidaire.

N° 10-348 du 16 septembre 2010 : PASSATION d'une convention d'occupation précaire et de mise à disposition de stand et matériels avec l'association Mouvement Le Boursicaud, sise 13 rue de la Croix à Champigny-sur-Marne (94500) dans le cadre de sa participation au marché de commerce équitable et solidaire.

N° 10-349 du 17 septembre 2010 : PASSATION d'une convention d'occupation précaire et de mise à disposition d'un stand et de petit matériel à titre gratuit avec la société AU FIL DES SAISONS sise 50 avenue Georges Clémenceau à Neuilly-Plaisance (93360), dans le cadre de sa participation à la Fête des Jardins.

N° 10-350 du 17 septembre 2010 : PASSATION d'un marché avec la société SATELEC, sise 24 avenue du Général de Gaulle à Viry-Châtillon (91178) pour la mise en place d'une vidéo protection urbaine, les montants du marché étant arrêtés selon les modalités suivantes :

- tranche ferme : 196 928 € HT (235 525,88 € TTC)
- tranche conditionnelle : 298 072 € HT (356 494,11 € TTC)

Article 2 :

Dernier article :

Dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Commune ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun.

Et ont les membres présents signé après lecture,

Pour Copie Conforme,
Le Maire,
Pour le Maire,
Le Conseiller Délégué